



DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DU 8 JANVIER 2020

Madame la Présidente du CHS-CT,

Confronté depuis des mois à un dialogue social alibi, avec des réunions d'informations servant juste à la présentation du déploiement du plan Darmanin au niveau du département de Lot et Garonne, la CGT Finances Publiques du 47 a refusé de cautionner, par le boycott de la première réunion informelle et seulement écoute à la deuxième, les orientations et modalités de mise en place de ce nouveau réseau. Pourquoi ? Parce que le plan porte atteinte à un réel service public de proximité, aux missions de la DGFIP et aux conditions d'exercice de ces missions. Le CHSCT possède un rôle primordial de maintien, voire d'amélioration des conditions de travail, par la mise en place d'une politique de prévention. Force est de constater que nous devons nous consacrer plutôt à une politique de préservation, à une politique de protection pour atténuer les effets destructeurs des réformes sur la santé morale des agents. En effet, en tant que représentants du personnel notre rôle est désormais d'éviter la mise en place d'un syndrome France Telecom car, nous le savons tous, tous les ingrédients explosifs sont réunis.

Au vu des bouleversements structurels et organisationnels annoncés dans notre administration, et à l'hostilité des agents envers ces bouleversements (74 % de participations des agents et 94 % pour l'abandon du projet « géographie revisitée » terme de l'époque), il nous paraît, à l'heure actuelle, très difficile de débattre sereinement de ces sujets.

Néanmoins, la CGT Finances Publiques du 47 tient à siéger dans cette instance, afin de défendre, principalement, tous les collègues qui rencontrent des problèmes au quotidien.

Dans le cadre des orientations stratégiques de la DGFIP et de la pseudo-concertation sur les évolutions, un sentiment fort de soumission (travail et tais toi) est flagrant. Les collègues qui se sont exprimés (ou non), ne croient plus à la concertation au regard de leurs charges de travail constamment présentes avec du personnel en moins (encore 7 suppressions en 2020).

En intersyndicale, nous nous opposerons avec force et détermination à la mise en place du soi-disant Nouveau Réseau de Proximité dans le Lot et Garonne, à la déréglementation de nos règles de gestion, et à toutes les autres réformes qui démantèlent nos services (paiement des espèces offert à une société privée). Vous n'ignorez pas, Madame la Présidente, que nous avons vu les maires des trésoreries concernées par la fermeture du vrai service public, aux particuliers et aux

collectivités, pérenne et de proximité ; que nous avons vu deux députés sur les trois du département ; que nous avons été reçus par Madame le Préfet et par le Conseil Départemental ; que nous avons fait des actions avec les maires des communes impactées.

Au passage Madame la présidente, vous nous certifiez le 12 Novembre, avoir vu tous les maires ; or le 14 Novembre, Madame le maire de Monflanquin nous a juré ne pas vous avoir encore rencontrée...

Ce même 12 Novembre, vous nous affirmiez qu'aucune trésorerie, ^{desormais département} en France, ne serait fermée en 2020. Or ce projet, présenté par la DDFIP 47, est déjà une réalité dans plusieurs autres départements avec des trésoreries dont le comptable compétent était le Trésorier en titre jusqu'au 31 Décembre 2019 ; puis le Service de Gestion Comptable a pris la gestion à son compte dès le 1^{er} Janvier 2020 (voir Légifrance Journal Officiel n°0297 du 22 Décembre 2019 texte 25).

Donc, la CGT Finances Publiques constate une nouvelle fois que la DGFIP assène et rabâche des contre-vérités à l'attention des médias, des élus, des usagers, des entreprises et de ses propres agents.

Vous nous promettez également qu'il n'y aura pas de mobilité forcée lors des fermetures de trésoreries : Encore une contre-vérité ! Au moins deux agents du Néracais seront obligés de suivre leur mission en se déplaçant à Agen tous les jours pendant des années. Mais, heureusement, ils auront une « jolie » prime et pour l'un d'eux, cela lui permettra peut-être de payer seulement une partie de sa nouvelle voiture pour remplacer son vieux véhicule !

Vous ne prenez pas du tout en compte toutes les observations formulées, notamment sur la demande de maintien de la trésorerie de Casteljaloux par tous les élus de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne le 14 Octobre 2019 (avec un passage télévisé sur France 3 Aquitaine) et vous voulez passer « en force » ce plan de destruction des Finances Publiques.

A ce sujet, nous vous remettons encore 347 signatures d'usagers en plus venant de Casteljaloux et de Nérac. Elles se rejettent aux plus de 500 déposées le 16 Septembre 2019.

Une remarque importante : les organisations syndicales, les agents et même pire les chefs de services n'ont pas été destinataires de tous les mêmes documents lors du collègue des chefs de services du 27 Novembre 2019.

A peine un calendrier de confirmation des fermetures et de restructurations, concerté - bien sûr - par la DDFIP seulement... (encore travail et tais toi).
Pour le reste, « circulez y a rien à voir », communication minimale comme depuis le 7 Juin 2019.

Au sujet de l'ordre du jour, une remarque sur le point n° 5, la CGT vous a signalé

que les habitudes perduraient avec des documents envoyés la veille de la réunion informelle du 3 Décembre ; donc, une impossibilité de préparer celle ci. De plus, la Direction avait promis qu'un plan d'actions serait établi pour ce jour là : aucune trace...

Enfin, nous avons demandé le rajout à l'ordre du jour d'un point sur les fiches de signalement. En effet, comme dit précédemment, la période entraine de nombreuses réactions qui se rajoutent au stress et à la pression déjà constatés dans les services. Il est donc vital d'avoir un œil particulièrement attentif sur toutes les situations qui nous sont signalées ! Il est indispensable que ce sujet soit abordé dans cette instance et de se donner les moyens d'y répondre dans les plus brefs délais.

Madame la Présidente, vous prônez l'écoute, la bienveillance et l'empathie envers vos agents et collègues de travail, mais, nous savons très bien, que c'est pour les rassurer et leur faire accepter plus sereinement leurs conditions de travail, déjà dégradées, et qui vont le devenir encore plus.

